

Voici le résumé de Rachel Fortin, du 5^e chapitre de l'encyclique du pape sur l'écologie.

« Laudato Si » – « Loué sois-tu »

Sur la sauvegarde de la maison commune

(5^e chapitre)

Le pape François conçoit l'humanité comme un peuple interdépendant et il désire donner des pistes de solutions pour favoriser la mise en œuvre d'un projet commun de sortie de crise. « [...] Un consensus mondial devient indispensable, qui conduirait, par exemple, à programmer une agriculture durable et diversifiée, à développer des formes d'énergies renouvelables et peu polluantes, à promouvoir un meilleur rendement énergétique, une gestion plus adéquate des ressources forestières et marines, à assurer l'accès à l'eau potable pour tous. » (1)

Il présente d'abord un court historique du mouvement écologique, des organismes qui l'ont mené et des principaux accords internationaux qui ont été signés jusqu'ici. Il constate que les secteurs où l'urgence est la plus criante sont : la désertification, le changement climatique, la gestion des océans, la réduction des gaz polluants, la protection de la diversité biologique, et l'inégalité des engagements et du financement entre pays de moindres ressources et pays industrialisés.

Somme toute, le constat est plutôt négatif, surtout à cause du manque de suivi de ces accords. En général, « les négociations internationales ne peuvent pas avancer de manière significative en raison de la position des pays qui mettent leurs intérêts nationaux au-dessus du bien commun général. » (2)

Le pape préconise donc l'instauration d'une autorité politique mondiale car « [...] la maturation d'institutions internationales devient indispensable, [...] avec des autorités désignées équitablement par accord entre les gouvernements nationaux et dotées de pouvoirs pour sanctionner. » (3)

Pour diminuer les causes de pollution autant que pour encourager les bonnes pratiques, le dialogue entre la politique nationale et la politique locale doit être amélioré, particulièrement au niveau des lois. Le pape François déplore la culture de l'immédiateté politique où les gouvernements sont portés à ne pas prendre « [...] le risque de mécontenter la population avec des mesures qui peuvent affecter le niveau de consommation ou mettre en péril des investissements étrangers. » (4)

Il appuie les initiatives qui permettent l'autosuffisance locale en utilisant des énergies renouvelables et note au passage que de telles actions sont souvent le résultat de la pression des populations. « La société, à travers des organismes non gouvernementaux et des associations intermédiaires, doit obliger les gouvernements à développer des normes, des procédures et des contrôles plus rigoureux. » (5)

Il dresse une liste d'actions qui peuvent être réalisées au niveau local et note l'importance de continuer d'appliquer les politiques environnementales malgré les changements de gouvernements.

Le pape insiste sur la nécessité de la transparence dans les processus de décision et met en garde contre la corruption. Ainsi, les études d'impact sur l'environnement devraient être faites d'une façon indépendante, dans les règles de l'art, au début d'un projet de production ou d'une nouvelle politique. La gestion des risques que court l'environnement doit être fondée « [...] sur une confrontation entre les risques et les bénéfices envisageables pour tout choix alternatif possible. » (6)

De plus, les dommages graves ou irréversibles qui menacent les écosystèmes doivent être évités, les décisions doivent être revues à mesure que la situation change et « [...] dans tous les cas, il doit toujours être bien établi que la rentabilité ne peut pas être l'unique élément à prendre en compte [...] » (7)

La politique ne doit pas se soumettre à l'économie et servir le principe de maximisation du gain mais bien se mettre au service de la défense de la vie humaine et de l'environnement. Ceci ne peut pas être obtenu uniquement au gré des lois du marché: il faut favoriser la production qui a un moins grand impact sur l'environnement et il faut aussi limiter les plus nocives.

Les vrais coûts économiques et sociaux doivent être calculés et respectés. Par exemple: « [...] si l'exploitation d'une forêt fait augmenter la production, personne ne mesure dans ce calcul la perte qu'implique la désertification du territoire, le dommages causés à la biodiversité ou l'augmentation de la pollution. Cela veut dire que les entreprises obtiennent des profits en calculant et en payant une part infime des coûts. » (8)

L'état doit pouvoir résister à la corruption et aller de l'avant avec de bonnes politiques publiques sinon « [...] certains groupes économiques peuvent apparaître comme des bienfaiteurs et s'approprier le pouvoir réel, se sentant autorisés à ne pas respecter certaines normes, jusqu'à donner lieu à diverses formes de criminalité organisée, de traite de personnes, de narcotrafic, et de violence, très difficiles à éradiquer. » (9)

Enfin, le pape souhaite que le dialogue entre religion et science s'améliore. Il rappelle que la majorité de la population mondiale se déclare croyante et que « les principes éthiques que la raison est capable de percevoir peuvent réapparaître toujours de manière différente et être exprimés dans des langages divers, y compris religieux. » (10)

(*) Lettre encyclique « *Laudato Si* » du saint-père François sur la sauvegarde de la maison commune www.Vatican
Pour voir le texte de l'encyclique « *Laudato Si* » :
(https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html)

(1) « *Laudato Si* », page 57, item 164

(2) « *Laudato Si* », page 58, item 169

- (3) « *Laudato Si* », page 60, item 175
 - (4) « *Laudato Si* », page 61, item 178
 - (5) « *Laudato Si* », page 61, item 179
 - (6) « *Laudato Si* », page 63, item 184
 - (7) « *Laudato Si* », page 64, item 187
 - (8) « *Laudato Si* », page 67, item 195
 - (9) « *Laudato Si* », page 67, item 197
 - (10) « *Laudato Si* », page 68, item 199
-